



وفا بای  
Wafabail

# COMMUNIQUÉ DE WAFABAIL

## RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Wafabail a réalisé, à fin décembre 2024, une production globale de **3.657 millions de dirhams** et un encours financier de **12.497 millions de dirhams**.

Pour sa part, le produit net bancaire social s'établit à **435,3 millions de dirhams** à fin décembre 2024 et le résultat net social affiche une hausse de 39,8%, passant de **91,6 millions de dirhams** à fin décembre 2023 à **128,1 millions de dirhams** à fin décembre 2024.

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

ACTIF			PASSIF		
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
<b>1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>		
<b>2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>			<b>2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS</b>	<b>7.945.475</b>	<b>8.014.778</b>
. À vue			. À vue	268.495	440.076
. À terme			. À terme	7.676.980	7.574.702
<b>3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>16.693</b>	<b>22.988</b>	<b>3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE</b>	<b>19.689</b>	<b>18.156</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	15.491	21.200	. Comptes à vue créditeurs		
. Crédits à l'équipement			. Comptes d'épargne		
. Crédits immobiliers	1.203	1.788	. Dépôts à terme		
. Autres crédits			. Autres comptes créditeurs	19.689	18.156
<b>4. CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>			<b>4. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS</b>	<b>2.021.588</b>	<b>2.501.024</b>
			. Titres de créance négociables	1.995.000	2.465.000
<b>5. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT</b>			. Emprunts obligataires		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			. Autres titres de créance émis	26.588	36.024
. Autres titres de créance					
. Titres de propriété			<b>5. AUTRES PASSIFS</b>	<b>977.405</b>	<b>865.255</b>
<b>6. AUTRES ACTIFS</b>	<b>169.538</b>	<b>266.388</b>	<b>6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>94.608</b>	<b>86.599</b>
<b>7. TITRES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>7. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			<b>8. SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE</b>		
. Autres titres de créance			<b>9. DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>85.774</b>	<b>83.443</b>
<b>8. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS</b>			<b>10. ÉCARTS DE RÉÉVALUATION</b>		
<b>9. CRÉANCES SUBORDONNÉES</b>			<b>11. RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL</b>	<b>122.660</b>	<b>122.660</b>
			<b>12. CAPITAL</b>	<b>150.000</b>	<b>150.000</b>
<b>10. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>	<b>12.259.731</b>	<b>12.529.409</b>	<b>13. ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)</b>		
			<b>14. REPORT À NOUVEAU (+/-)</b>	<b>933.747</b>	<b>917.162</b>
<b>11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>28.823</b>	<b>28.639</b>	<b>15. RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)</b>		
			<b>16. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)</b>	<b>128.078</b>	<b>91.585</b>
<b>12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4.235</b>	<b>3.237</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>12.479.025</b>	<b>12.850.662</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>12.479.025</b>	<b>12.850.662</b>			

### COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES		
	31/12/2024	31/12/2023
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>4.546.898</b>	<b>4.431.797</b>
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle		
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	1.397
4. Produits sur titres de propriété		
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.543.149	4.425.956
6. Commissions sur prestations de service	3.749	4.443
7. Autres produits bancaires		
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>4.111.595</b>	<b>4.040.816</b>
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	308.562	316.133
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		-
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	73.403	58.060
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail	3.729.594	3.666.585
12. Autres charges bancaires	36	37
<b>III. PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>435.303</b>	<b>390.981</b>
13. Produits d'exploitation non bancaire	574	921
14. Charges d'exploitation non bancaire		
<b>IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>92.179</b>	<b>89.181</b>
15. Charges de personnel	46.649	44.452
16. Impôts et taxes	2.184	2.031
17. Charges externes	39.219	39.225
18. Autres charges générales d'exploitation	404	479
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	3.723	2.993
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES</b>	<b>166.760</b>	<b>196.106</b>
20. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	154.731	186.205
21. Pertes sur créances irrécouvrables	281	11
22. Dotations aux autres provisions	11.748	9.891
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES</b>	<b>65.161</b>	<b>78.745</b>
23. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	60.370	59.686
24. Récupérations sur créances amorties	2.546	111
25. Autres reprises de provisions	2.245	18.948
<b>VII. RÉSULTAT COURANT</b>	<b>242.099</b>	<b>185.360</b>
26. Produits non courants	1.494	1.744
27. Charges non courantes	13.914	21.725
<b>VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>229.678</b>	<b>165.379</b>
28. Impôts sur les résultats	101.601	73.793
<b>IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>128.078</b>	<b>91.585</b>

### ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION		
	31/12/2024	31/12/2023
<b>I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS</b>		
1. (+) Intérêts et produits assimilés	-	1.397
2. (-) Intérêts et charges assimilés	381.964	374.194
<b>MARGE D'INTÉRÊT</b>	<b>-381.964</b>	<b>-372.796</b>
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	4.543.149	4.425.956
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	3.729.594	3.666.585
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>813.555</b>	<b>759.371</b>
5. (+) Commissions perçues	3.749	4.443
6. (-) Commissions servies	35	31
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>3.714</b>	<b>4.412</b>
7. (+) Résultat des opérations sur titres de transaction		
8. (+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9. (+) Résultat des opérations de change	-1	-6
10. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>-1</b>	<b>-6</b>
11. (+) Divers autres produits bancaires		
12. (-) Diverses autres charges bancaires		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>435.303</b>	<b>390.981</b>
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	574	921
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire		
16. (-) Charges générales d'exploitation	92.179	89.181
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>343.698</b>	<b>302.721</b>
17. (+) Dotations nettes des reprises aux prov. pour créances et engage. par signature en souffrance	-92.096	-126.418
18. (+) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-9.503	9.057
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>242.099</b>	<b>185.360</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-12.420</b>	<b>-19.981</b>
19. (-) Impôts sur les résultats	101.601	73.793
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>128.078</b>	<b>91.585</b>
<b>II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>128.078</b>	<b>91.585</b>
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immob incorp et corp	3.723	2.993
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	11.748	9.891
23. (+) Dotations aux provisions réglementées		
24. (+) Dotations non courantes		5.976
25. (-) Reprises de provisions	3.739	18.948
26. (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	65	-
27. (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
28. (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières		
29. (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières		
30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>139.745</b>	<b>91.498</b>
31. (-) Bénéfices distribués	75.000	60.000
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>64.745</b>	<b>31.498</b>

Le rapport financier annuel 2024 est disponible sur le site web [www.wafabail.ma](http://www.wafabail.ma) dans la rubrique publications.

Filiale d'Attijariwafa bank

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 150 000 000 Dhs, 39-41 boulevard Moulay Youssef - Casablanca. www.wafabail.ma  
Tel.: 0522 43 60 00 - Fax: 0522 20 26 43 - CNSS: 159 80 46 - ID. FISC: 01084018 - R.C. Casa: 35 763 - Taxe Professionnelle: 37992993 - ICE: 000083825000026  
Société de financement agréée en vertu de l'arrêté n° 1220 - 96 du 19/06/1996





7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



Boulevard Sidi Mohamed Ben Abdellah  
Bâtiment C / Ivoire III, 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina, Casablanca  
Maroc

**WAFABAIL S.A**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Aux Actionnaires de la société  
**WAFABAIL S.A**  
39-41, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

**Audit des états de synthèse**  
**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société WAFABAIL S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1.420.259.040,54 MAD dont un bénéfice net de 128.077.953,17 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société WAFABAIL S.A. au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**RISQUE DE CREDIT ET PROVISIONNEMENT DES IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT BAIL**

**Description du point clé de l'audit**

Les immobilisations données crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose WAFABAIL S.A à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. WAFABAIL S.A constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions.

L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de :

- Classer les encours de créances en créances saines et créances en souffrance.
- Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.

Au 31 décembre 2024, l'encours net des immobilisations données en crédit-bail s'élève à MMAD 12.260, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.202. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

**Notre approche d'audit**

Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de WAFABAIL S.A et examiné les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en oeuvre par la société, en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;
- vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application de la réglementation en vigueur.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 mars 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

Fidaroc Grant Thornton



Faïçal Mekouar  
Associé

Deloitte Audit



Hicham Belemqadem  
Associé